

COLLOQUE INTERNATIONAL
L'AGENTIVITÉ DES FEMMES
DANS LA SOCIÉTÉ PATRIARCALE MONDIALISÉE

30 Mars - 1^{er} Avril 2027. Lieu : Université Lumière Lyon 2 – France

APPEL À COMMUNICATIONS

Introduction

Devant les inégalités et les injustices, liées notamment à l'ordre de genre, dont la société contemporaine est le théâtre, la puissance d'agir des femmes apparaît comme un levier essentiel dont le colloque international *L'agentivité des femmes dans la société patriarcale mondialisée* souhaite se saisir. C'est cet enjeu de l'efficace de l'agentivité des femmes à l'échelle internationale qui sera interrogé en mobilisant une synergie entre science et société. Il s'agira de poser des jalons pour à la fois définir la notion à partir d'un dialogue interdisciplinaire, et l'étudier sur des terrains empiriques. Ces travaux pourront conduire à une diffusion sous forme de podcasts, de dessins ou d'ouvrages.

Ce colloque, d'une durée de trois jours, se déroulera en langue française et prendra appui sur quatre axes thématiques avec des séances plénières, des sessions thématiques et des ateliers science et société en parallèle (avec une séance inaugurale et une séance conclusive).

C'est ainsi que cet appel invite à réfléchir à ce défi et à proposer des communications correspondant aux différents axes thématiques, sans s'y limiter, dans un cadre réflexif qui se veut interdisciplinaire et intergénérationnel.

Proposition de communications :

La proposition de communication sera formulée avec 1500 à 2000 caractères (espaces non compris) en français.

La soumission des propositions se fait via un formulaire en ligne sur le site du colloque : <https://agentivite2027.sciencesconf.org/> (rubrique « Déposer une proposition de communication »), après création d'un compte sur *sciencesconf* (accès depuis la page du site web).

Il s'agira de préciser la thématique dans laquelle s'inscrit la proposition (une des 4 thématiques décrites ci-après) ou « Autre thématique ».

Dates importantes :

- Proposition de communication avant le mardi 1^{er} décembre 2026, 23h59 heure française de Lyon (22h59 UTC)
- Notification de la réponse le vendredi 15 janvier 2027

Pour toute demande d'information, merci d'adresser un mail à : agentivite2027@sciencesconf.org.

Les personnes présentant une communication et les personnes souhaitant participer au colloque devront obligatoirement s'inscrire et l'inscription sera gratuite, mais sans prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement.

Problématique scientifique générale :

Le concept d'agentivité connaît une certaine vogue depuis quelques années (Giomi et al, 2025). Que ce soit en histoire ou en sociologie, en études de genre ou en science politique, en anthropologie ou en études littéraires, nombreuses sont les publications qui la définissent. On pense à l'historien anglais E. P. Thompson qui met en avant ce concept dès 1963, ainsi qu'à « la nouvelle vague de travail épistémologique sur le genre » (Haicault, 2012) suscitée notamment par les travaux de la philosophe Judith Butler (1990). Il en résulte que c'est une notion controversée, discutée, tant elle peut apparaître comme large et diluée dans toutes sortes d'interprétations. Ainsi, elle peut renvoyer parfois à la conscience d'agir du sujet (Achin, 2013) ou au contraire, aux ressorts d'une capacité d'agir sans finalité émancipatrice dont les effets sont potentiellement subversifs d'un ordre du genre (Moya et al, 2025) ou pas (Mahmood, 2009).

Dans ce contexte, la problématique du colloque souhaite interroger ce que l'agentivité fait à l'ordre social et en particulier à l'ordre de genre, le genre étant entendu ici comme un système social transnational fondé sur un double principe de différenciation et de hiérarchisation des sexes et un régime d'hétéronormativité. Reprenant les interrogations de l'historien anglais Thompson, déjà cité, il souhaite soumettre à la discussion la question d'une agentivité qui serait subversive ou au contraire, destinée à permettre au système de genre de perdurer, en assurant aux femmes des marges de manœuvre individuelles susceptibles d'éviter le passage à la violence ou à la rébellion. Autrement dit, quels sont les effets de l'agentivité des femmes aussi bien dans sa dimension individuelle que collective ? Contribue-t-elle à maintenir l'ordre de genre ou à le subvertir voire à ouvrir d'autres espaces ?

Axes thématiques :

Quatre axes thématiques sont proposés sans être limitants. Les communications pourront aborder d'autres aspects non mentionnés ici.

I. L'agentivité, un concept nomade : convergences et divergences disciplinaires

Comment les différentes disciplines, les usages du mot, les postures d'observation, la diversité des démarches permettent-elles d'apporter un éclairage sur les effets de l'agentivité comme maintien ou subversion de l'ordre de genre ?

Si l'on entend saisir ce qui relève de l'agentivité des femmes, il est sans doute opportun de convenir de ce que le terme « agentivité » désigne (et ce qu'il ne désigne pas).

Les contributions attendues dans cet axe concernent ainsi principalement la pluralité de conceptions selon les disciplines et les débats à l'intérieur des disciplines. Ainsi, par exemple si en sociologie, on distingue rigoureusement entre *agent* et *acteur*, selon que

l'individu est appréhendé comme étant davantage *agi* qu'*agissant* ou bien à l'inverse comme étant défini par son pouvoir d'agir, ses rationalités, en linguistique, il en va autrement, dans une perspective narratologique et littéraire, on parle plutôt d'*acteur/actant/personnage* et dans une perspective de sémantique actancielle, on distingue plus volontiers les cas sémantiques.

La philologie fait apparaître d'autres distinctions. Si l'on s'en tient au latin philosophique, l'*agentia* est le terme englobant deux significations bien différentes : d'un côté la *potestas agendi* (pouvoir d'agir : l'acte est effectif, réel) et la *potentia agendi* (puissance d'agir : l'acte est potentiel, possible – mais non avéré). Cette pluralité de sens, qui distingue pouvoir et puissance, et agent et acteur, doit-elle donner lieu à des mises au clair nettes ? En outre, Est-il possible d'observer la puissance d'agir ? Autant il n'est pas trop compliqué d'observer des actes/actions, autant il semble délicat d'observer des possibilités d'actes/actions.

Enfin, les manières de rendre compte de l'agentivité, de la valoriser ou de l'euphémiser (des femmes passives aux petit pas invisibles) sont essentielles comme l'ont montré les travaux de Michard et Ribéry (1982) : le rapport de sexage se construit et se perpétue non pas dans les *faits*, mais dans les manières de *dire les faits*.

II. L'agentivité à l'échelle internationale : continuum des impunités et des résistances

Comment les langues et les contextes des différentes aires géographiques affectent-elles les effets et les formes de l'agentivité ? Peut-on repérer un continuum mondialisé avec des spécificités nationales des résistances à l'ordre de genre tout comme de l'impunité des états en matière de violences de genre ? Ce continuum fait-il écho à un continuum entre reproduction et transformation de l'ordre de genre ?

Dans le contexte de la société globale mondialisée la production des normes et leur contestation s'effectuent dans un cadre à double facette (Sassen, 2008) : d'une part, ces processus dépendent du cadre international, avec ses institutions, ses enjeux géopolitiques et ses réseaux féministes de résistances ; d'autre part, cette fabrication s'inscrit dans une singularité nationale issue d'une histoire spécifique.

Cet axe s'intéresse donc particulièrement aux spécificités nationales, à la circulation internationale et aux comparaisons internationales relatives à l'agentivité. Comment, par exemple, l'impunité de l'état et les résistances à cette impunité façonnent-elles des registres distincts d'agentivité ? Comment l'agentivité se manifeste-t-elle sous des formes différentes selon les diverses aires géographiques (Asie Centrale, Amérique, Europe...) ? Que se passe-t-il en situation de migration ? Est-ce le pays d'origine ou celui d'arrivée qui déterminent le cadre de référence et les modalités de l'agentivité ? Peut-on observer une tension, une articulation entre ces deux pôles ? Un continuum ? Comment se bâtit un ordre de genre de même qu'une résistance à cet ordre dans des circuits internationaux de pensées et de personnes.

Par ailleurs, dans la continuité des réflexions engagées dans l'axe 1 sur le concept nomade d'*agentivité*, la perspective internationale amène à s'interroger sur la circulation et l'évolution d'un concept devenu cosmopolite. Elle oblige aussi à penser les questions de traduction du terme même d'*agentivité* dans les différentes langues. Pour les langues européennes, l'étymologie commune est latine (le verbe *agere* > français *agir*, espagnol *actuar*, etc...), la suffixation est cependant différente (*français agence/agentivité*, espagnol *agencialidad*) : est-ce pertinent ?

III. L'*agentivité* au prisme du temps : continuités et ruptures intergénérationnelle :

Comment les contextes historiques influencent-ils les effets et les formes de l'agentivité ? Comment s'est construite la visibilité de l'agentivité des femmes ? Quelles ruptures sont apparues dans les modalités de l'agentivité des femmes avec la généralisation du numérique ?

Cet axe interroge tout d'abord l'histoire du mot : quand et comment le mot *agentivité* est-il apparu dans la langue française, en substitution de *agence* ? Cette évolution manifeste-t-elle une transformation du sens attribué à la notion ?

Simultanément il s'agit d'appréhender la construction historique de l'*agentivité* des femmes. Des contributions illustrant l'invisibilisation de la place des femmes dans la mémoire collective, qu'il s'agisse de femmes lesbiennes, de femmes révolutionnaires ou d'autres sont attendues. Malgré son manque de légitimité et de reconnaissance, cette *agentivité* a-t-elle participé à une transformation de l'ordre social ? A une reconfiguration ? Ou à sa reproduction ?

Enfin, d'autres communications pourraient apporter des éclairages sur la comparaison des formes d'*agentivité* entre différentes époques, le renouvellement des modalités avec l'irruption du numérique, des réseaux sociaux, des performances. Comment évaluer l'impact de ces façons distinctes de pouvoir d'agir ? Les cibles sont-elles identiques ?

IV. *Agentivité individuelle et collective : collaborations et tensions entre stratégies et action publique*

Comment l'agentivité individuelle ou collective contribue-t-elle à reproduire ou transformer les normes sociales ? Comment s'articulent dans ce processus agentivité individuelle, mobilisations collectives ou associatives et action publique ?

Est-ce que l'*agentivité* des femmes est liée à une puissance/un pouvoir d'agir individuel, qui relève des capacités d'aménager/négocier/survivre ou refuser un cadre oppressif ? ou bien est-ce un programme collectif qui vise à subvertir ou consolider le cadre global (en l'espèce le système de genre) ? Ce programme collectif est-il issu d'initiatives d'action publique ou de projets d'associations militantes ? Quels rapports peut-on établir

entre ces niveaux de saisie individuelle/collective ? Action publique/ militantisme ? Quels en sont les effets en termes de transformation du système de genre ?

En outre, il semble opportun de s'interroger sur les effets de la position d'observation depuis laquelle l'agentivité est saisie. La notion d'agentivité est-elle bien la même selon qu'on adopte un point de vue étique (celui des personnes en situation) ou un point de vue émique (un regard à distance que ce soit une observation scientifique ou une évaluation de politique publique). Ceci vaut *a fortiori* dès lors qu'on décide du caractère subversif ou non de tel acte/action/activité : est-ce que ce sont les personnes en situation qui ont conscience d'œuvrer/agir dans une finalité transformatrice ou dans une finalité maintenant le statu quo ? Ou bien est-ce que c'est depuis une position à distance/en retrait que s'identifie le caractère subversif ou non de tel acte/action/activité (avec possiblement une interprétation rétroactive de l'identification du geste décisif) ?

Références bibliographiques :

Achin C., Naudier D. (2013), « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du Genre*, n° 55, p. 109-130.

Giomi F., Lett D. et Steinberg S., 2025, « Agency. Itinéraire d'un concept rebelle (1963-2025) » *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 61(1), 15-42.

Haicault M., 2012, « Agency, un nouveau paradigme pour les recherches de genre », *Rives méditerranéennes* n° 41, p.11-24.

Mahmood S. ([2005] 2009), *Politique de la piété : le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique*, Nadia Marzouki (trad.), Paris, La Découverte.

Michard C. et Ribery C., 1982, *Sexisme et sciences humaines*, presses universitaires de Lille.

Moya Ismaël, Laure Moguérou, Sadio Ba Gning et Charlotte Vampo, 2025, « Tensions dans le genre ? Inégalités structurelles et agency féminine en Afrique », *Cahiers d'études africaines*, n° 259, p. 599-621.

Sassen S., 2008, " Neither global nor national: novel assemblages of territory, authority and rights", *Ethics and global politics*, vol1, N° 1-2, p.1-19.

Thompson E.P., 1963, *The making of the English Working Class*, Londres.